



Création d'une Crèche écologique inter-entreprises à Houdan

Vous cherchez une place en crèche ?

Savez-vous que l'ouverture d'une crèche écologique inter-entreprises est prévue en fin d'année 2019 ?

Les places inter-entreprises permettent aux parents salariés de trouver rapidement une réponse à leur problème de garde d'enfant (1an et demi d'attente).

Réserver une place pour son salarié(e) est intéressant pour **votre entreprise** sur plusieurs points :

- Fidélisation des salariés, Sérénité et meilleure productivité des employés
- Recrutement de profils rares et argument à l'embauche
- Des horaires de crèche adaptés à ceux de l'entreprise : il est envisagé une ouverture de 5h45 à 21h15
- Facilitation d'une reprise après un congé maternel ou parental
- Baisse de l'absentéisme et retards pour cause de problème de garde ou d'enfant malade
- Performance accrue des salariés (motivation, engagement personnel, temps de travail optimisé, concentration, qualité de vie au travail, climat social)
- Un coût réduit en raison des différentes mesures de l'Etat mises en place depuis 2004 :

Crédit d'Impôt Famille : 50% et Economie d'IS : 33,33%* **soit 83.33% de déductions d'impôts**

- Développement de votre image de société socialement responsable et citoyenne : bien-être au travail, égalité homme-femme, conciliation réussie entre vie professionnelle et vie familiale.



Le parent-salarié bénéficie :

- D'un prix entre 0,30€ et 2,92€ /heure, selon les revenus et le nombre d'enfants à charge, exactement comme pour des crèches municipales
- D'un crédit d'Impôt sur le Revenu en frais de garde jusqu'à 1150€ /an
- Des horaires adaptés à la vie professionnelle où les enfants sont accueillis dans un lieu sûr et confortable, en présence de professionnels petite enfance compétents et attentifs
- L'éveil des enfants est mis au premier plan : ateliers pour développer la motricité, l'imagination, la confiance en soi, son autonomie, ateliers cuisine, ...
- L'épanouissement et la socialisation dans un cadre adapté aux besoins et aux propres rythmes de vie des enfants
- L'accueil des enfants malades (non contagieux) pour réduire l'absentéisme au travail.

Cette crèche s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire, respectueuse de la santé des enfants et du personnel pour :

- Les repas des enfants,
- Les activités et les jeux,
- Le choix des produits d'entretien des locaux,
- Les matériaux du bâtiment,
- L'hygiène
- Les énergies.

Pour tous renseignements, contactez
Marie KARSENTY,
Gérante et Puéricultrice
Doudou & Tétine
06.23.87.78.85.

Ou envoyer une demande sur **doudou-tétine.com**



Doudou et Tétine

C'est pour les enfants :

- Une pédagogie adaptée à leurs besoins et à leurs rythmes pour les accompagner dans leur développement, des soins individualisés dans des conditions d'hygiène les plus naturelles,
- Des repas avec une qualité bio,
- La qualité de l'accueil en menant une réflexion collective sur la pratique professionnelle, l'aménagement de l'espace et les activités offertes aux enfants,
- La créativité et l'éveil des sens à partir d'une pédagogie développée sur des bases pédo-psychologiques actuelles
- L'intégration de la nature et de notre environnement local, associatif et culturel en toute bienveillance pour grandir en confiance
- Une continuité entre la maison et la crèche
- Une équipe de spécialiste de la petite enfance à leurs services.

C'est pour les parents :

- Un soutien aux parents dans leurs questionnements
- Une invitation à participer aux ateliers de leurs enfants
- La proximité de leur lieu de travail ou du domicile
- Des tarifs adaptés à la demande des parents : accueil régulier, à temps partiel et d'urgence, selon les revenus et le nombre d'enfants à charge.



C'est pour les professionnels (les) de la petite enfance :

- La formation continue des professionnelles afin d'adapter les pratiques professionnelles au plus proche des connaissances actuelles sur l'enfant et sa famille
- La bienveillance envers les professionnels (les).

Contact : Marie KARSENTY
Gérante et
Puéricultrice

Doudou &
Tétine
06.23.87.78.85.

